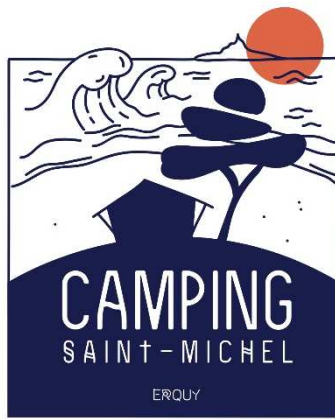


## CAMPING SAINT-MICHEL

137 Rue Saint-Michel  
22430 ERQUY  
Tél : +33 (0) 2 96 72 37 67  
campingsaintmichel@erquy.bzh  
www.campingsaintmichel.fr



# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## CAMPING \*\* | SAINT-MICHEL

Conditions générales de vente applicables pour toute réservation au  
Camping \*\* | Saint-Michel

### Conditions de réservation

- La réservation devient définitive à réception de l'acompte de 30% et de toutes les informations demandées par notre service réservations. Le solde du séjour sera à régler 30 jours avant la date de votre arrivée au camping. Attention : Une option de réservation peut être annulée en cas de retard de paiement d'acompte.
- Modes de règlement : espèces, carte bancaire (Eurocard, Mastercard, Visa), chèque bancaire libellé à l'ordre du Trésor Public (Compte français uniquement), chèques vacances, virement bancaire (un RIB de l'établissement vous sera communiqué sur simple demande par courriel ou par téléphone).
- Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10 % applicable au jour où ils ont été déterminés. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve. Le tarif des prestations annexes au séjour est quant à lui déterminé avec un taux de TVA de 20 %.
- A noter : l'attribution des places est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction se réserve le droit de modifier l'affectation de l'emplacement à l'arrivée du campeur en cas de nécessité.
- Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
- La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers.
- Les plans et photos présentés sur notre site internet sont non-contractuels ([www.campingsaintmichel.fr](http://www.campingsaintmichel.fr)).

## Informations et tarifs

- Caution : Les locataires devront fournir à leur arrivée une caution de 300 € par mobil-home, de 200 € par Lodge et 150 € par Tente. Elle vous sera demandée à l'arrivée par carte bancaire ou chèque pour couvrir d'éventuels dégâts ou frais de nettoyage. Cette dernière vous sera restituée après un état des lieux et un inventaire de sortie à votre départ. Le camping se réserve le droit de vous demander une caution d'un montant situé entre 40 à 70 € pour frais de nettoyage au cas où la location ne serait pas rendue dans l'état de propreté initial. Les cautions vous seront restituées sous 8 jours, déduction faite le cas échéant des frais dus à des dégradations, ou objets manquants.
- Personnes supplémentaires : pour des raisons de conformité et de sécurité, le nombre de personnes indiqué ne peut pas être dépassé sachant qu'un bébé compte pour une personne. Si le nombre de personnes excède la capacité maximale de l'hébergement, la Direction se réserve le droit de vous refuser l'accès à l'établissement.
- Taxe de séjour : 0,20 € par jour et par personne de 18 ans et plus.
- Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant total du séjour, en plus ou moins, doit être spécifiée à l'arrivée (taxe de séjour). En cas de déclaration inexacte du locataire, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises par le loueur.
- Animal : au maximum 3 animaux sont autorisés par emplacement et 2 par mobil-home (voir tarif). Ne sont pas admis les chiens de 1ère et 2ème catégories. Tout animal doit être déclaré à la réservation. Le carnet de vaccination est à présenter sur place. Ils ne doivent en aucun cas déranger la quiétude des autres vacanciers et doivent être tenus en laisse. Leur présence est interdite dans les Lodges Bali / Bali Plus, Tentes Moorea / Moorea Plus et dans les blocs sanitaires. En cas de non déclaration ou de déclaration inexacte du locataire, le présent contrat pourra être résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises par le loueur.
- Autres suppléments : les tarifs arrêtés lors de la réservation ne comprennent pas les services payants tels que laverie, location de vélo, ... etc.
- Toute remise est applicable sur le tarif de BASE (Forfait Nature & Confort ou Mobil-home PMR) et non les suppléments.
- Promotions / ventes de dernière minute : lors de ces occasions, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement représentant la différence de prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel.

## Votre séjour

- Toute demande de modification doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve d'acceptation. Sans confirmation écrite de votre part, à moins de 30 jours avant la date initiale d'arrivée, le séjour ne sera plus modifiable. Aucune modification de séjour ne sera consentie à moins de 30 jours de l'arrivée.
- Tous nos hébergements sont non-fumeurs.
- Durées de séjour et horaires des emplacements : le tarif est proposé à la nuitée. Les emplacements sont disponibles à partir de 12H00 et doivent être libérés pour 12H00. Tout dépassement engendre la facturation d'un supplément départ tardif.

- Durées de séjour et horaires des locatifs : Un minimum de deux nuits est imposé pour nos locatifs. Tous nos hébergements sont disponibles à partir de 16H00 et doivent être libérés pour 10H00. Tout dépassement engendre la facturation d'un supplément départ tardif.
- Arrivée tardive ou différée / départ anticipé : le service réservations doit être avisé de tout retard éventuel de votre arrivée. Sans nouvelles de votre part, la Direction se réserve le droit de disposer de l'emplacement ou de l'hébergement prévu 24H00 après la date prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés. Le paiement intégral des prestations demeure exigé. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- Assurance civile obligatoire.
- Assurance locative : le client doit vérifier auprès de son assurance qu'il dispose d'une extension villégiature dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie. Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation, à savoir : vol, perte, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélos, ...). Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans l'établissement, de son fait ou de celui de ses accompagnants. Les clients devront justifier de leur assurance à la première réquisition. Dans le cadre de la location ou de prêt de vélos, les clients sont tenus de s'assurer contre le vol, perte ou dégradation.
- Droit à l'image : vous autorisez expressément et sans contrepartie, la Commune d'Erquy à utiliser, sur tout support de communication, les photos et vidéos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires de l'établissement.

## Conditions de réservation et annulation

- Pour une réservation effectuée plus de 30 jours avant votre date d'arrivée, un acompte de 30% vous sera demandé. Votre réservation ne sera confirmée qu'à réception de votre acompte. Quelle que soit la date de l'annulation, les acomptes sont conservés par le Camping. Pour une réservation effectuée à 30 jours avant votre date d'arrivée, la totalité du règlement de votre séjour vous sera demandé. Votre réservation ne sera confirmée qu'à réception de votre règlement.
- Le Camping Saint-Michel vous propose de souscrire à une assurance annulation, *Campez Couvert*, qui prend en charge, sous certaines conditions, le remboursement de tout ou partie de votre séjour. Sans souscription à la garantie annulation, aucun remboursement ou report ne sera possible à 30 jours (inclus) de votre arrivée et ce, pour quelque motif que ce soit.
- La souscription à l'assurance annulation est vivement recommandée. Son montant est payable intégralement et uniquement lors du règlement de l'acompte (CF les conditions *Campez Couvert* sur notre site internet).
- Toute annulation de séjour doit nous être notifiée par mail avec demande d'accusé de réception ou par courrier suivi avant 30 jours avant votre jour d'arrivée. A défaut, le client sera tenu du paiement de la totalité des sommes dues au titre du contrat. Un récapitulatif de votre séjour vous est communiqué avant tout règlement définitif, de sorte que toutes réservations effectuées ne puissent faire l'objet d'un droit de rétractation.
- Tout séjour commencé est dû en totalité.
- Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.